

Afférents au C.M.	29
En exercice	29
Participants	28

Numéro Délibération	N° 25/2024
Mise en ligne le	9 avril 2024

Convocation transmise le 29 mars 2024
Projet d'affaires transmis le 22 mars 2024

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 4 avril 2024

Objet de la délibération

Finances - Budget Primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

A cette séance, étaient :

Présents M. Guy LAURET – M. Max RASCALOU – Mme Cécile VEILLON – M. Jean Paul FINART – Mme Bérange VALLES – M. Laurent VIDAL – Mme Catherine ITIER – M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA – Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – Mme Géraldine GROLIER – Mme Sophie BELLOC-SCHWEYER – Mme Sylvie COSTA – Mme Céline CLOTET – Mme Christelle MUSICCO – M. Jérémy GARCIA – M. François BATOCHÉ – M. Naïl AOURRAË – M. Raymond HAREL – M. Pierre BARRE – M. Frédéric SARROUY – M. Anthony PEROTTI – M. Lionel ESPEROU – M. Sébastien CAMMAL

Représentée Mme Pascale LOCK Pouvoir à Mme Catherine ITIER

Excusé /

Absente Mme Sabrina ELKHEITER

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Cécile VEILLON

Madame Géraldine GROLIER rapporte l'affaire ;

Le Budget Primitif 2024 s'équilibre, en recettes et en dépenses, et s'élève :

- en section de Fonctionnement à : **11 843 722.88 €**,
- en section d'Investissement à : **8 231 753.49 €**.

Il est proposé d'adopter le Budget par chapitre selon le détail suivant, avec un vote spécifique sur l'article budgétaire 65316 « Frais de représentation du Maire » :

Section de Fonctionnement

Dépenses – Chapitres

011	Charges à caractère général	2 435 000,00 €
012	Charges de personnel	4 845 000,00 €
014	Atténuations de produits	126 000,00 €
023	Virement à la section d'Investissement	3 303 522.88 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	420 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	580 200,00 €
65316	Frais de représentation du Maire	1 000,00 €
66	Charges financières	120.000.00 €
67	Charges spécifiques	10.000.00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 000.00 €
	TOTAL	11 843 722.88€

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.
une ampliation est : Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat - Mise en ligne.

Recettes – Chapitres

002	Résultat Fonctionnement reporté	2 669 642.88
013	Atténuation des charges	15 000.00€
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	13 500.00 €
70	Produits des services	521 600,00 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 428 980.00 €
731	Fiscalité locale	5 176 200.00 €
74	Dotations et participations	1 950 900.00 €
75	Autres produits de gestion courante	67 900.00 €
	TOTAL	11 843 722.88 €

Section d'Investissement

Dépenses – Chapitres

001	Solde d'exécution négatif reporté	1 652 278.60 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	13 500.00 €
041	Opérations patrimoniales	380.000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	348 034.00 €
204	Subventions d'équipement versées	204 146.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 177 765.20 €
23	Immobilisations en cours	3 856 029.69€
	TOTAL	8 231 753.49 €

Recettes – Chapitres

021	Virement à la section de Fonctionnement	3 303 522.88 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	420 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	380.000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 916 226.36 €
13	Subventions d'Investissement	912 004.25 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1.300.000,00 €
	TOTAL	8 231 753.49 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette affaire.

Ne prennent pas part au vote : Néant
Abstentions : Néant
Contre : Néant
Pour : 28

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Guy LAURET

